

ÉTAT DES LIEUX RÉGIONAL 2017

45 RÉSEAUX DE CHALEUR

(soit 6% du nombre total des réseaux)



1 267 GWh de chaleur livrée aux usagers sans correction de la rigueur climatique (soit 6% des livraisons totales)



828 GWh de chaleur verte livrée
Soit **65% de taux d'ENR&R** en production et 6% de la chaleur verte totale des réseaux



0,092 kg/KWh
taux moyen de CO₂
(soit 39% par rapport au gaz naturel)

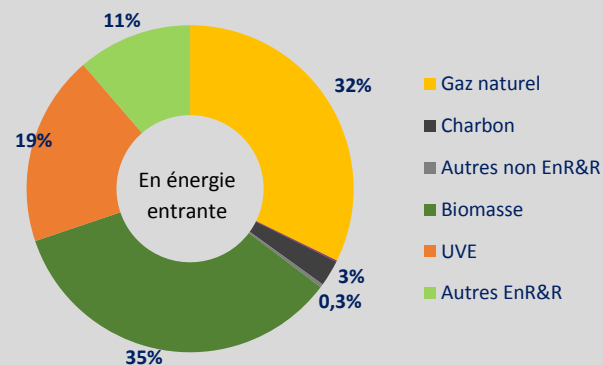


281 km
de longueur desservie
(soit 5% des longueurs totales)

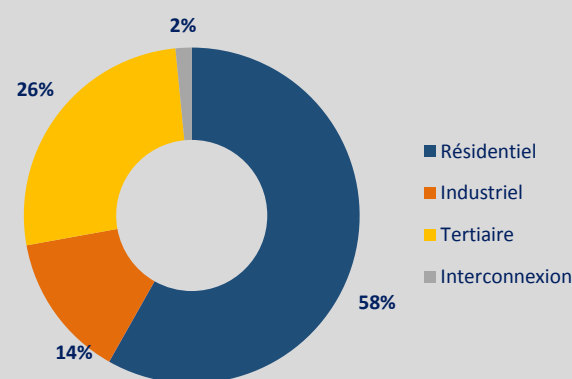


1 646
bâtiments raccordés (sous-stations)
(soit 0,1 M équivalents-logements desservis)

BOUQUET ÉNERGÉTIQUE EN 2017



VENTILATION DES LIVRAISONS DE CHALEUR



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Source : [SRCAE Basse-Normandie, 2012](#) ; [SRCAE Haute-Normandie, 2013](#)

La Région prévoit l'adoption définitive de son SRADDET à l'automne 2019, où devrait apparaître des objectifs chiffrés concernant le développement de la chaleur renouvelable et de récupération et des réseaux de chaleur.

Des orientations ont néanmoins été fixées lors de l'adoption des SRCAE des anciennes régions Basse-Normandie (2012) et Haute-Normandie (2013) :

- Privilégier la valorisation énergétique des UVE et chaufferies biomasse en multipliant les raccordements aux réseaux de chaleur
- Permettre le développement des réseaux de chaleur lors de projet d'aménagement, notamment dans des zones particulièrement denses et/ou sans réseau de distribution.

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT

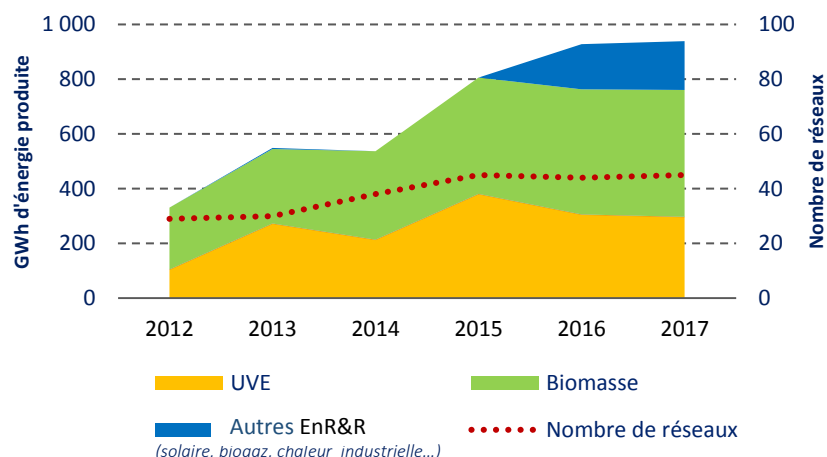
Source : SNCU - SETEC, 2015

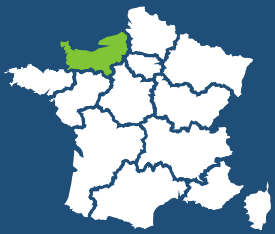
Une étude sur le potentiel maximal de développement des réseaux de chaleur a été réalisée par le bureau d'études **Setec** en 2015, à la demande de la FEDENE et du SNCU. Elle s'appuie sur une analyse des gisements de consommations d'énergie des populations résidentielles et tertiaires.

POUR LA RÉGION NORMANDIE, LE POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT A ÉTÉ ESTIMÉ À + 5,9 TWh DE LIVRAISON DE CHALEUR SUPPLÉMENTAIRES VIA DES RÉSEAUX EXISTANTS OU DE NOUVEAUX RÉSEAUX, PAR RAPPORT A 2012..

ÉVOLUTION DU RECOURS AUX ÉNERGIES VERTES

(sans correction de la rigueur climatique)





PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE (PPE) – 2015

Les objectifs de développement de la chaleur renouvelable et de récupération (énergie verte) en France métropolitaine continentale sont d'atteindre 1,35 Mtep de chaleur livrée en 2018 (16 TWh) et 2,1 Mtep en 2023 (24 TWh).

LA RÉGION NORMANDIE CONTRIBUE À HAUTEUR DE 5% DE L'OBJECTIF DE LA PPE EN 2018

INTENSITÉ VERTUEUSE

LA RÉGION NORMANDIE LIVRE 3,1 GWh D'ÉNERGIE VERTE PAR KM

Les réseaux de chaleur en Normandie permettent de mobiliser les énergies renouvelables et de récupération :

BIOMASSE :

463 GWh de chaleur produite par 30 réseaux

UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE :

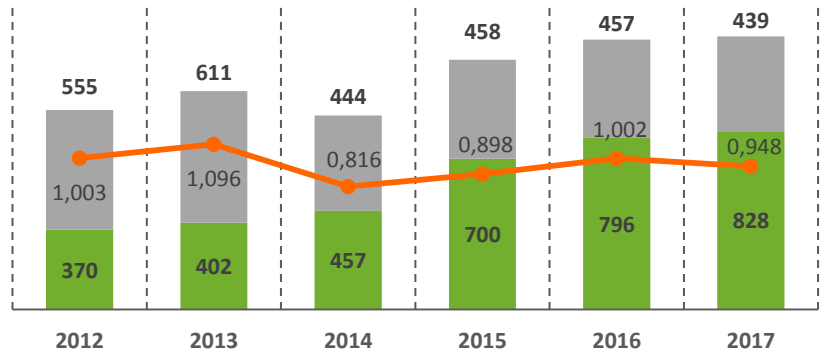
297 GWh de chaleur produite par 4 réseaux

L'ÉTAT DE DENSIFICATION

Favoriser la densification des réseaux de chaleur permet de répondre aux enjeux de la Loi de la Transition Énergétique pour la Croissance Verte - LTECV, notamment multiplier par 5 la quantité d'énergie verte livrée par les réseaux de chaleur et de froid d'ici 2030 (et par 2 d'ici 2023).

EN NORMANDIE, LA DENSIFICATION EST RESTÉE CONSTANTE AVEC 6 BÂTIMENTS RACCORDÉS PAR KM (DE 2012 A 2017)

ÉVOLUTION DU BOUQUET ÉNERGÉTIQUE (GWh)

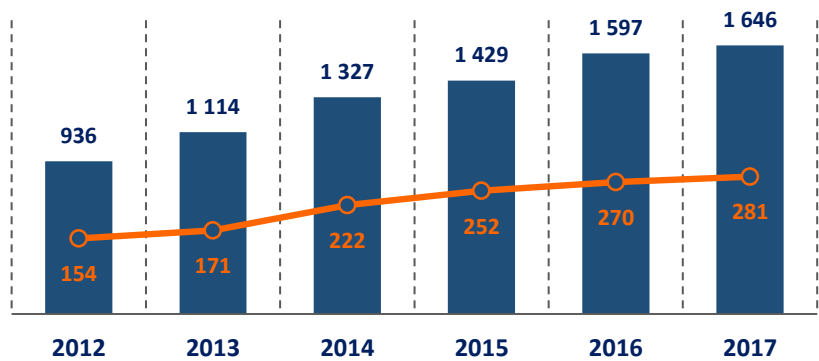


■ Livraisons nettes fossiles (GWh) ■ Livraisons nettes ENR&R* (GWh)

—●— Indice de rigueur climatique France

*ENR&R : Énergies Renouvelables et de Récupération (Énergie verte)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÂTIMENTS RACCORDÉS



■ Nombre de bâtiments raccordés —●— Longueur totale (km)

DE PLUS EN PLUS DE BÂTIMENTS RACORDÉS QUI CONSOMMENT DE MOINS EN MOINS D'ÉNERGIE